

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Haute-Loire

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres :

Afférents au CM : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Procurations : 0  
Absents : 0  
Votants : 15

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

Présents : Ms - Mmes : Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSÉ - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

Représenté : /

Absents : /

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme Céline GIRE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet de la délibération

**Approbation  
du Procès-Verbal  
du 30/03/2026**

Monsieur Alain ROBERT, Maire, demande aux membres du Conseil présents, s'ils ont bien lu le Procès-Verbal de la séance du 30/03/2026 qui leur a été transmis par mail avec la convocation de ce conseil.

Il demande si ce procès-verbal appelle des observations et le met aux voix par vote à main levée.

Le Conseil Municipal approuve le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal soit du 30/03/2026.

VOTE		
Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages exprimés	15	
POUR	15	
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

Le Maire,  
Alain ROBERT.



La secrétaire,  
Céline GIRE.

AR Prefecture

043-214300188-20260427-28\_2026-DE  
Reçu le 29/04/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Haute-Loire

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres :

Afférents au CM : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Procurations : 0  
Absents : 0  
Votants : 15

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

Présents : Ms - Mmes : Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSE - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

Représenté : /

Absents : /

Secrétaire : Céline GIRE

Monsieur le Maire, présente par article le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

1.444.386,78 € en fonctionnement  
1.227.916,64 € en investissement

Objet de la délibération

**Budget Primitif 2026**

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal peut l'autoriser à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Après discussion, le Conseil Municipal,

→ Approuve, à la majorité, le budget primitif 2026.

VOTE		
Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages exprimés	15	
POUR	14	
CONTRE	0	
ABSTENTION	1	Christophe AUBRY

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

Le Maire,  
Alain ROBERT.



La secrétaire,  
Céline GIRE.

AR Prefecture

043-214300188-20260427-29\_2026-DE  
Reçu le 29/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS**

**Séance du 27 avril 2026**

Nombre de membres :

Afférents au CM : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Absents : 0
Votants : 15

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

Présents : Ms - Mmes : Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSE - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

Représenté : /

Absents : /

Secrétaire : Céline GIRE

Alain ROBERT porte à la connaissance du Conseil Municipal le produit de référence 2025 des taxes directes locales à savoir : 650.571,00 €.

Il rappelle les taux pour le foncier bâti et le foncier non bâti votés en 2025 :

- F.B. : 34,57 %
- F.N.B. : 60,02 %
- T.H.R.S. : 8,16 %

**Objet de la délibération**

**Vote des taux  
des 3 taxes**

Il propose d'appliquer en 2026 une augmentation de 2% sur les taux de 2025.

Après discussion, le Conseil Municipal, décide, à la majorité, de ne pas appliquer d'augmentation et d'adopter les taux suivants pour 2026 :

- F.B. : 34,57 %
- F.N.B. : 60,02 %
- T.H.R.S. : 8,16 %

VOTE		
<b>Nombre de votants</b>	<b>15</b>	
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>15</b>	
<b>POUR</b>	<b>2</b>	Alain ROBERT Michel MARTIN
<b>CONTRE</b>	<b>11</b>	
<b>ABSTENTION</b>	<b>2</b>	Christian SABY Kévin PÉLISSE

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

Le Maire,  
Alain ROBERT.



La secrétaire,  
Céline GIRE.

**AR Prefecture**

043-214300188-20260427-30\_2026-DE  
Reçu le 29/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS**

**Séance du 27 avril 2026**

Nombre de membres :

Afférents au CM : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Absents : 0
Votants : 15

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

Présents : Ms - Mmes : Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSE - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

Représenté : /

Absents : /

Secrétaire : Céline GIRE

L'allocation versée à l'École privée Sainte-Thérèse s'appuie sur les dépenses de fonctionnement de l'École publique « Les Cèdres ».

Le relevé des frais de fonctionnement de l'École publique « Les Cèdres » pour l'année 2025 s'élève à 65.087,25 € pour 66 enfants scolarisés.

Le coût d'un élève de l'École publique « Les Cèdres » est de 986,17 €.

**Objet de la délibération**

**Allocation 2026 :  
École Sainte-Thérèse**

Le nombre d'enfants de la Commune inscrits à l'École privée Sainte-Thérèse en 2024/2025 est de 56.

Le montant de l'allocation de l'École privée Sainte-Thérèse pour 2026 est de : 986,17 € x 56 élèves = 55.225,52 €.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'allouer la somme de 55.225,52 € à l'OGEC de l'École privée Sainte-Thérèse,
- Autorise Monsieur le Maire, à signer la convention.

VOTE		
Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages exprimés	15	
POUR	15	
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

Le Maire,  
Alain ROBERT.



La secrétaire,  
Céline GIRE.

**AR Prefecture**

043-214300188-20260427-31\_2026-DE  
Reçu le 29/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS**

Nombre de membres :

**Séance du 27 avril 2026**

Afférents au CM : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Absents : 0
Votants : 15

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

Présents : Ms - Mmes : Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSÉ - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Représenté : /

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Absents : /

Secrétaire : Céline GIRE

La participation demandée à la Commune de Vergezac pour participer aux frais de scolarité des enfants de sa commune s'appuie sur les dépenses de fonctionnement de l'École publique « Les Cèdres ».

Le relevé des frais de fonctionnement de l'École publique « Les Cèdres » pour l'année 2025 s'élève à 65.087,25 € pour 66 enfants scolarisés.

**Objet de la délibération**

Le coût d'un élève de l'École publique « Les Cèdres » est de 986,17 €.

**Frais de fonctionnement :  
Participation de la  
Commune de Vergezac**

Trois enfants de la Commune de Vergezac étaient inscrits à l'École publique « Les Cèdres » durant l'année scolaire 2024/2025.

Le montant de la participation demandée à la Commune de Vergezac pour participer aux frais de scolarité des enfants de sa commune pour 2026 est donc de : 986,17 x 3 élèves = 2.958,51 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant de cette participation.

VOTE		
Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages exprimés	15	
POUR	15	
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

Le Maire,  
Alain ROBERT



La secrétaire,  
Céline GIRE

**AR Prefecture**

043-214300188-20260427-32\_2026-DE  
Reçu le 29/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS**

**Séance du 27 avril 2026**

Nombre de membres :

Afférents au CM : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Absents : 0
Votants : 15

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

Présents : Ms - Mmes : Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSE - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

Représenté : /

Absents : /

Secrétaire : Céline GIRE

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 20 Mars 2026,

Vu l'article L. 2121-22 du CGCT permettant au conseil municipal de constituer des commissions communales,

Vu la demande de M. Vincent ROCHE,

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier la **Commission Travaux/Urbanisme/Environnement** et d'en désigner les membres :

Objet de la délibération

**Commission  
Travaux/Urbanisme/  
Environnement :  
Modification des membres**

Président : M. Alain ROBERT, Maire

Membres Titulaires :

- Michel MARTIN
- Roselyne BRIVES
- Christian SABY
- Patrice BOIT
- Karine BÉAL SUC
- Vincent ROCHE
- Carine CHACORNAC
- Barbara DA SILVA
- Kévin PÉLISSE
- Christophe AUBRY

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à ces désignations.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

VOTE		
Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages exprimés	15	
POUR	15	
CONTRE	0	
ABSTENUS	0	

<b>AR Prefecture</b>
043-214300188-20260427-33_2026-DE Reçu le 29/04/2026

Le Maire,  
Alain ROBERT.



La secrétaire,  
Céline GIRE.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS**

**Séance du 27 avril 2026**

Nombre de membres :

Afférents au CM : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Absents : 0
Votants : 15

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

**Présents : Ms - Mmes :** Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSÉ - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

**Représenté :** /

**Absents :** /

**Secrétaire :** Céline GIRE

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, et conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) nous devons procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Pour cela, le Conseil Municipal doit dresser une liste de présentation comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants et l'adresser à la Direction Générale des Finances Publiques qui désignera les membres de la Commission Communale.

Le Conseil Municipal propose :

**Objet de la délibération**

**CCID :**

**Proposition des membres**

**Titulaires :**

- Vincent ROCHE
- Marie-France RAUST
- Roselyne BRIVES
- Christian SABY
- Michel MARTIN
- Christophe AUBRY
- André BAUGÉ
- Albert BOYER
- Marc RAFFIER
- Monique ROBERT
- Annie EXBRAYAT
- Maurice SICARD

**Suppléants :**

- Séverine BOUQUET
- Kévin PÉLISSÉ
- Patrice BOIT
- Sylvette JEAN
- Marie-Claire VIAL
- Karine EVRARD
- Barbara DA SILVA
- Céline GIRE
- Daniel ROQUEPLAN
- Denis BRÉDOIRE
- Jean-Louis PLANTIN
- Yves REYNAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

VOTE		
Nombre de votants	<b>15</b>	
Nombre de suffrages exprimés	<b>15</b>	
<b>POUR</b>	<b>15</b>	
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>	
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>	

Le Maire,  
Alain ROBERT.



La secrétaire,  
Céline GIRE.

**AR Prefecture**

043-214300188-20260427-34\_2026-DE  
Reçu le 29/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres :

Afférents au CM : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Procurations : 0  
Absents : 0  
Votants : 15

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

Présents : Ms - Mmes : Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSE - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

Représenté : /

Absents : /

Secrétaire : Céline GIRE

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que l'éclairage public du Bourg de Bains, des villages de Boeux, de Cordes et de Montbonnet a été remplacé par des LED.

Il convient à présent de remplacer par des LED, l'éclairage public dans les autres villages de la commune : Augeac, Chantoin, Farigoules, Fay, Jalasset, Jalès, Lesbineyres, Pigeayres et Ramourouscle.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire auquel la commune a transféré la compétence Éclairage Public, a transmis une estimation financière de ce coût de remplacement.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à environ : 65.000,00 € HT.

Conformément aux décisions prises par son Comité, le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 55 %, soit :

$$65.000,00 \text{ €} \times 55 \% = 35.750,00 \text{ € HT}$$

Cette participation pourra éventuellement être revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. D'approuver l'estimation financière citée en référence, présentée par Monsieur le Maire,
2. De confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la commune est adhérente,

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

AR Prefecture

043-214300188-20260427-35\_2026-DE  
Recu le 29/04/2026

3. De fixer la participation de la Commune au financement des dépenses à la somme de : 35.750,00 € HT et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay notre comptable public. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,
4. D'inscrire à cet effet la somme correspondante au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

VOTE		
Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages exprimés	15	
POUR	15	
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	

Le Maire,  
Alain ROBERT



La secrétaire,  
Céline GIRE

**AR Prefecture**

043-214300188-20260427-35\_2026-DE  
Reçu le 29/04/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Haute-Loire

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BAINS

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres :

Afférents au CM : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Procurations : 0  
Absents : 0  
Votants : 15

Date de la convocation  
Le 23 avril 2026

Date d'affichage  
Le 29 avril 2026

Le 27 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain ROBERT, Maire.

Présents : Ms - Mmes : Alain ROBERT - Roselyne BRIVES - Michel MARTIN - Céline GIRE - Christian SABY - Marie-France RAUST - Patrice BOIT - Karine BÉAL SUC - Séverine BOUQUET - Vincent ROCHE - Carine CHACORNAC - Barbara DA SILVA - Kévin PÉLISSE - Johan BRÉDOIRE - Christophe AUBRY.

Représenté : /

Absents : /

Secrétaire : Céline GIRE

Sous couvert du dispositif B12 propre à la gendarmerie, Monsieur le Maire de BAINS donne son accord pour la réalisation au profit des locaux de service et techniques de la gendarmerie de BAINS des travaux de sécurisation suivants :

- Installation d'un nouveau groupe électrogène et mise en conformité électrique : 8.070,00 € TTC ;
- Installation d'un système d'alarme anti-intrusion : 1.878,00 € TTC.

Le montant prévisionnel des travaux TTC ouvrant droit au dispositif B12 s'élève à 9.948,00 €.

Objet de la délibération

**Gendarmerie de Bains :  
travaux sous couvert du  
dispositif B12**

Conformément aux conditions juridiques et financières du dispositif B12, ce principe prévoit, à l'issue des travaux, le versement d'un surloyer annuel invariable s'élevant à 1.989,60 € et correspondant à 20 % des travaux retenus 9.948,00 €.

Ce surloyer sera versé chaque année pendant une durée non ajustable de 5 ans à la date d'anniversaire de la signature de l'avenant rédigé par la direction immobilière de l'état à la demande du Service des Affaires Immobilières (SAI) de la gendarmerie de la Haute-Loire dès réception du PV de fin de travaux entre la Mairie et le SAI.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 29 avril 2026  
Et publication ou notification  
Du 29 avril 2026

VOTE		
Nombre de votants	15	
Nombre de suffrages exprimés	15	
POUR	15	
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	

Le Maire,  
Alain ROBERT.



La secrétaire,  
Céline GIRE.

AR Prefecture

043-214300188-20260427-36\_2026-DE  
Reçu le 29/04/2026